

qu'à lui, par intervalles, le tumulte d'un bal ou d'une petite armée. Son étonnement se trahissait par toutes sortes de réflexions contradictoires: "Je ne sais ce qui se passe dans cette maison. Quel remue-ménage pour une couturière! Seraient-ce des invités? Dans ce cas, je n'entre pas..."

Une voix de femme chanta. Les aveugles, dit-on, reconnaissent l'âge à la voix: le timbre de celle-ci accusait vingt ans. C'était une vieille chanson de France au rythme allègre:

...Enfin, vous voilà donc,  
Ma belle mariée,  
Enfin vous voilà donc  
A votre époux liée,  
Avec un long fil d'or  
Qui ne rompt qu'à la mort.

Un éclat de rire qui allait s'élargissant en fusée termina le couplet que Pierre se hâta de cueillir dans sa mémoire comme un heureux présage. Et sans transition un choeur d'enfants entonna cette ronde mélancolique et populaire:

Nous n'irons plus au bois,  
Les lauriers sont coupés...

C'était la tristesse sur la joie, l'eau froide sur l'eau chaude comme dans la douche écossaise. Entre deux notes, il percevait un bruit de pas régulier.

"C'est une école."

On le tira d'embarras en le venant chercher. De marche en marche, il acheva de perdre la belle harangue qu'il avait préparée et, se sentant pris à la gorge, il crut sentir autour du cou un long fil d'or qui ne rompt qu'à la mort.

Une porte s'ouvrit, et il fut mis en présence de M. Lugagnan. Il le connaissait de longue date et ne le reconnut qu'avec stupeur sous sa mascarade.

M. Lugagnan était un homme grave et même grandiose. D'une ancienne famille de robe, il était entré dans la magistrature comme chez lui pour en sortir avec un impertinent héroïsme. Procureur de la République, il avait éloquemment requis contre les instructions de son procureur général (l'écriture est serve, mais la parole est libre) dans une affaire de chantage où se trouvait irrémédiablement compromise la députation de son département, laquelle soutenait le ministère comme par hasard. Ayant ainsi préparé ses convictions à ses intérêts, il fut révoqué à grand fracas: quand la politique à tout envahi, on ne croit pas impunément à la séparation des pouvoirs. Pourvu de ces bonnes rentes qui soulagent l'infortune, il se retira dans sa propriété de Fontaine-ous-Bois, en compagnie de sa fille Jacqueline qui sortait du couvent, et promena dans les rues paisibles un vif besoin de justice et le souvenir persistant de son courage civique. Mais il demeurait avec son héroïsme dans les circonstances ordinaires, comme un invalide avec une jambe de bois, symbole honorable et qui empêche de marcher.

Ainsi M. Lugagnan appelait à lui la considération et le respect. Or, M. Lugagnan se tenait debout, au beau milieu de son cabinet dont le mobilier était sévère, drapé avec un air fort arrogant dans une lourde robe de velours rouge, aux

grandes manches bordées de noir, qui traînait par derrière sur le tapis, un large collet d'hermine autour du cou, et sur les épaules une sorte de manteau de cour en fourrure grise. Il portait sur la tête un bonnet rond de velours noir qui ne recouvrait pas entièrement sa calvitie, de sorte que par côté et en arrière on apercevait une couronne de chair un peu rouge. Son grand nez courbe d'oiseau de proie, ses yeux enfoncés sous l'arcade sourcillière et sa barbe en broussaille lui donnaient, dans son travestissement, un aspect redoutable. A ses pieds, l'essayeuse, muette par crainte d'avaler les épingles qu'elle tenait à la bouche, retroussait le vêtement pour observer un pli.

Il ôta son mortier et salua le visiteur:

—Ah! Monsieur Savernay, je vous présente Matthieu Molé, président au Parlement de Paris, garde des sceaux. Vous voyez son costume, sinon sa personne.

Ahuri, Pierre souriait naïvement sans comprendre et se taisait. L'ancien procureur, toujours en quête, depuis sa révocation, de discours à prononcer, en profita sans retard:

—Je l'ai copié moi-même sur le portrait de Jean-Antoine de Mesmes, président à mortier, par Philippe de Champagne, qui figure au musée du Louvre, salle de la collection Lacaze. La reconstitution en est exacte. Et vous voyez à terre Mme Patard qui achève en ce moment l'oeuvre de sa collaboration.

Il fit un mouvement, et Mme Patard posa ses épingles afin de se fâcher:

—Je renonce à habiller Monsieur. Monsieur remue comme un ours en cage.

—Cessez, madame Patard, cessez vos blessantes comparaisons: je suis de marbre.

Il prit une pose tragique. Au salon voisin, la ronde enfantine tournait toujours sur accompagnement de piano: *Nous n'irons plus au bois*. Elle fut remplacée brutalement par des bruits de coups, des cris effroyables, la chute d'un corps.

—On se bat dans la chambre à côté, remarqua M. Lugagnan.

—Ne bougez pas! ordonna l'essayeuse.

Et Pierre Savernay, blessé dans son coeur amoureux par ce tintamarre et cette parade d'une interprétation difficile, ne put se tenir de penser: "C'est une maison de fous. Mlle Lugagnan doit être bien malheureuse."

Il se voyait déjà, l'arrachant à sa cruelle destinée, à la mode des chevaliers errants: sa machine ne valait-elle pas leurs palefrois? Cependant, l'ancien magistrat, d'un geste mesuré qui échappa à la surveillance de Mme Patard, congédia son domestique oublié dans un coin:

—Courez, Valentin, courez chez le coiffeur. Assurez-vous de ma perruque. Ce mortier haut perché doit recouvrir une chevelure partagée sur le front.

Puis, se tournant vers son visiteur par une série de mouvements imperceptibles et usés, il lui déclama sans désespérer, comme on récite une leçon, la biographie de Matthieu Molé, son idole:

—Matthieu Molé, né à Paris en quinze cent quatre-vingt-quatre, entra dès sa jeunesse, dans le Parlement, y fut reçu conseiller en seize cent six, ensuite président aux enquêtes, puis procureur général. Ce magistrat, que caractérisaient la vertu la